

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

École maternelle Robert Delavaux
Commune : Ecole Valentin

Date : 7 novembre 2024 Heure : 18h00

Liste d'émargement : voir feuille jointe.

Ordre du jour :

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école
2. Equipe pédagogique
3. Effectifs
4. Présentation du RASED
5. Règlement intérieur
6. Sécurité
7. Dispositif PHARe
8. Projets
9. Coopérative scolaire
10. Mairie
11. UFCV
12. Association Coup de Pouce
13. Questions diverses

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024 : 141 inscrits – 88 votants – 12 nuls

Le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Taux de participation : 62,41 % (pour rappel en octobre 2023 : 42,07 %)

5 élus :

Titulaires : M. PARREAUX Antoine (MS-GS) - M^{me} HUART Anne-Sophie (MS-GS) - M. ROUKEB Karim (GS) - M^{me} GENNESSEUX Marie (PS-MS)

Suppléante : M^{me} MOREL Camille (PS-MS)

Félicitations aux élus !

Les représentants de parents d'élèves ont un rôle important : ils siègent au conseil d'école, facilitent les relations entre les parents et les personnels et peuvent intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier.

Les représentants suppléants ne votent que s'ils remplacent un titulaire absent.

Petit rappel : chaque représentant élu est représentant de toutes les familles de l'école et non pas uniquement de la classe dans laquelle son enfant se trouve.

Les membres du conseil d'école sont favorables au renouvellement du vote par correspondance uniquement pour l'année prochaine : à voter.

Favorable à l'unanimité.

Demande d'une possibilité de vote par internet. Des renseignements doivent être pris pour une mise en place possible l'année prochaine.

2. Equipe pédagogique

Equipe enseignante : M^{me} Violette DEMEUSY, M^{me} Suzanne GAIFFE, M^{me} Sophie BERTHOD, M^{me} Gaëlle ORSAT, M^{me} Cécile PHILBERT.

ATSEMS : M^{me} Cindy MANZONI, M^{me} Céline PADÉ, M^{me} Fabienne SPIROUX, M^{me} Laure CLEMENCOT.

AESH : M^{me} Sandy KEBANI

3. Les effectifs

Effectifs : 80 élèves → 28 PS - 21 MS - 31 GS

Répartition :

- 20 PS avec M^{me} DEMEUSY
- 8 PS et 11 MS, 19 élèves avec M^{me} GAIFFE
- 10 MS et 10 GS, soit 20 élèves avec Mme BERTHOD
- 21 GS avec Mme PHILBERT et Mme ORSAT

Prévisions pour la prochaine rentrée :

Départs : 31 GS. Arrivées : 18 naissances en 2022 sur la commune. Un message a été envoyé aux familles en cas d'enfant non né sur la commune qui ferait sa rentrée en 2025. Quelques personnes ont répondu. Pour l'instant, il y a 1 élève de PS supplémentaire qui est prévu.

La prévision, à ce jour, est un effectif de 68 élèves.

4. Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Il est composé d'une enseignante spécialisée E (dominante pédagogique), Mme Bérodière Sylvie, intervenant sur les difficultés d'apprentissages scolaires (prioritairement pour les élèves de cycle 2) et d'une psychologue scolaire, Mme Testault Marie. Elles interviennent sur le temps scolaire, à la demande des enseignants. La psychologue peut être contactée par les familles (06.23.54.50.57).

Elles travaillent sur plusieurs écoles de la circonscription.

Leur bureau est situé à l'école élémentaire de Saint Claude.

Le RASED peut être contacté au 03 81 53 76 36.

5. Le règlement intérieur

Des modifications ont été apportées concernant l'accès à la cour, les retards et les objets interdits à l'école. Vote : le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

6. La sécurité

- VIGIPIRATE :

Le niveau est toujours « urgence attentat » d'où la présence d'un adulte au portail de l'école.

- PPMS :

Un Plan Particulier de Mise en Sureté est mis en place. La liste des risques majeurs est la suivante : risques liés à la météo, transport de produits dangereux/autoroute, tremblement de terre, accident nucléaire

Il y a un PPMS spécifique pour les risques attentat-intrusion.

Deux exercices se déroulent chaque année scolaire dont au moins un « attentat-intrusion ».

Un exercice « attentat-intrusion » se déroulera de façon académique en décembre.

Un exercice « risques majeurs » aura lieu durant l'année.

- ALERTES INCENDIE :

Deux exercices ont lieu par an, un exercice s'est déroulé le 24 septembre : sortie de tous les élèves en 1 minute 32 secondes.

7 Le dispositif PHARe

Le dispositif pHARe est un programme de lutte contre le harcèlement à l'école : il allie un plan de prévention et un plan de traitement des situations de harcèlement.

Le plan de prévention a été présenté en conseil d'école l'année dernière et se décline en 3 axes :

1. Prévention : Sensibiliser au harcèlement au travers de différentes activités menées en classe : ateliers multi-niveaux,...

2. Harmonisation des règles et des pratiques : Résoudre les conflits sans violence avec la mise en place des messages clairs et une vigilance accrue lors des moments de transition et de récréation.

3. Coéducation : Travailler en coordination avec le périscolaire et mettre en œuvre les conditions pour que les parents se sentent les bienvenus dans l'école.

8. Les projets :

- Thème de l'année : les 5 sens

Lors de la première période, nous avons travaillé sur le goût. En ce moment, nous travaillons sur la vue.

- La grande lessive : le 17 octobre. Thème imposé : « pareil/pas pareil ». Le beau temps n'ayant pas été au rendez-vous, les productions ont été disposées dans les halls de la maternelle et de l'élémentaire. Une deuxième exposition, sur un thème différent, est prévue le 20 mars.

- Ecole dehors : tous les lundis après-midi pour les GS et tous les jeudis après-midis avec les MS. Nous nous rendons à l'arboretum pour réaliser des activités pédagogiques. Le principal obstacle reste la mobilisation des parents pour permettre de s'y rendre.

- Chorale :

Depuis octobre, tous les 15 jours, tous les élèves de maternelle se regroupent pour chanter.

Participation à la fête de Noël de Coup de Pouce le 21 décembre au CAL.

Participation à « La Citadelle chante » avec les élèves d'élémentaire en fin d'année pour une représentation à la Citadelle.

- Maternelle au cinéma : les PS visionneront 2 films et les MS et les GS visionneront 3 films dans l'année. Les MS et les GS auront leur première séance le lundi matin 25 novembre pour voir « Le rêve de Sam » et d'autres courts métrages.

- Journée autour de la pomme :

Les élèves des cycles 1 et 2 se sont retrouvés toute une matinée pour travailler autour de la pomme. Les enfants étaient répartis en groupes d'une quinzaine d'élèves de tous niveaux et ont participé à différents ateliers : cuisine, arts, lecture, sciences, langage. Ils se sont ensuite retrouvés dans l'après-midi pour déguster les tartes et la compote préparée le matin.

Merci aux parents et grands-parents qui ont participé à cette journée.

- Oeuvres dans les écoles :

L'ASCAP nous prête 10 œuvres du musée qui seront installées dans les écoles maternelle et élémentaire à partir de mardi prochain. Les enfants pourront les observer et effectuer un travail en art à partir de ces œuvres. Ce projet est mené conjointement avec la Mairie et la médiathèque. Les œuvres originales et celles réalisées par les enfants y seront exposées à la fin du projet, en janvier.

- Aisance aquatique : les MS et les GS se rendront à la piscine tous les matins du 7 au 18 avril. Les parents seront sollicités afin de passer un agrément pour accompagner les élèves.

- Journée de la laïcité : 9 décembre 2024

Il y aura des ateliers multi-niveaux, comme lors de la journée autour de la pomme.

Proposition de planter un arbre de la laïcité au sein de la cour : cela pourrait se faire en lien avec les plantations d'arbres dans la cour prévues par la Mairie à cette période.

- Correspondance : de la classe de MS-GS avec la classe de MS-GS de l'école Viotte. La classe est venue le 11 octobre nous rencontrer et il est prévu une deuxième rencontre en Juin.

9. La coopérative scolaire

Deux sources de revenus :

- **Mairie :**

Un budget de fonctionnement : par année civile, 34 € par élève. Pour l'année 2024, le budget alloué est de 2 788 euros.

Un budget d'investissement : destiné à financer des aménagements ou achats de matériels ou équipements.

Un budget transport.

- **Coopérative scolaire :**

Elle est alimentée par la cotisation volontaire des familles et par les dons de l'association de parents d'élèves « Coup de Pouce ». Elle est affiliée à l'OCCE.

Solde de la coopérative scolaire au 7 novembre 2024 : 1 710,16 euros

PRODUITS :

- Participation à la coopérative scolaire : **951 €**
67 familles sur 73, soit **92 %** des familles ont participé.
Pour rappel : 78 % de participation en 2023-2024.

CHARGES:

- Cotisation et assurance OCCE : 222,49 €
- Achat de petit matériel pour les bricolages et la cuisine : 413,07 €
- Achat de livres pour la bibliothèque : 36,71 €

Le compte-rendu détaillé est présenté aux membres du conseils et signé par les représentants de parents d'élèves

Les comptes seront envoyés à l'OCCE après signature pour vérification.

L'OCCE vérifie de façon aléatoire les comptes de façon plus détaillée (vérification des pièces comptables, de la nature des dépenses effectuées...).

10. Mairie

Nous remercions la mairie pour les différents travaux effectués.

Les travaux de la cour sont en cours de réalisation.

Possibilité d'avoir le sapin début décembre approuvée par la Mairie.

Equipement de l'école en tablettes et matériel informatique grâce une subvention dans le cadre des Territoires Numériques Educatifs.

Prévision de mise en place d'un visiophone.

11. UFCV

La fréquentation moyenne cette année : 10 enfants le matin ; 50 enfants le midi ; 20 enfants le soir
L'encadrement est réalisé par 2 animateurs.

Projet pédagogique :

- Développement de l'autonomie (habillage, déshabillage, gestion des affaires, etc)
- LudiMalle mis en place pour l'élémentaire et en prévision pour la maternelle
- Découverte du monde
- Goûter des parents le 12 décembre
- Repas de Noël animé le jeudi 19 décembre

L'UFCV va changer son logiciel d'inscription pour la rentrée 2025. Des informations seront transmises. Les inscriptions pour la période de janvier à juillet 2025 pourront être effectuées à partir du 18 novembre et une aide sera proposée par l'UFCV pour les familles qui le souhaitent.

12. Coup de pouce (Mme Schüwer, présidente)

Le bureau a changé : Mme Morgane Schüwer (présidente), Mme Aude Voisin (vice-présidente), Mme Valérie Kolmayer (vice-présidente), Mme Virginie Tonnelier (secrétaire), Mme Aurélie Courty (vice-secrétaire), Mme Léa Rousselle (trésorière), Mme Claire Gaudin (vice-trésorière).

Opérations déjà effectuées : la kermesse et la bourse aux jouets.

Opérations en cours : campagne d'adhésion et vente de papillotes.

Opérations à venir : vente de sapins, fête de Noël, vente avec le Jardin de Nat, photos de classe, fête de fin d'année.

Les enseignantes ont demandé le financement des sorties cinéma et de la sortie de fin d'année.

Grâce aux bénéfices réalisés, ces sorties seront totalement financées par Coup de Pouce.

La demande de financement de klassly pour les 4 classes de l'école n'a pas été approuvée : cette dépense étant plus au profit des parents, alors que Coup de Pouce a pour vocation de financer des projets à destination des enfants.

➤ **Questions diverses**

Pas de questions.

Heure début de la réunion : 18h00

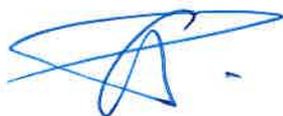
Heure fin de la réunion : 19h35

Relevé de conclusions (le cas échéant) :

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Fait à Ecole Valentin, le 07/11/2024

La Directrice,
Président(e) du Conseil d'École :



Le Secrétaire de Séance,



